

Plan d'action pour la rivière La Guerre et Saint-Anicet

Contexte environnemental

La rivière La Guerre montre un contexte environnemental très particulier. Ainsi, depuis le début du siècle, une suite d'interventions humaines a tenté de résoudre les problèmes de drainage des terres agricoles retrouvées dans le bassin versant de la rivière. De plus, la construction du canal de Beauharnois et de la voie Maritime, ont conduit à la construction d'une station de pompage à l'embouchure de la rivière. Cette station, dont la construction au cours des années 70 a été financée par le MAPAQ, a une capacité totale de pompage de 9 m³/s (ou 150 000 gallons US/minutes).

La station compte quatre pompes qui fonctionnent surtout au printemps afin d'accélérer l'assèchement des sols et permettre les activités de cultures. Ce pompage a permis de **ramener** plus de 4 600 hectares de terres cultivées (dont au moins 3 200 hectares qui n'étaient pas cultivables avant la construction des pompes). Une portion de ces terres se trouve en dessous du niveau actuel du lac Saint-François.

L'utilisation de cette station de pompage pose toutefois des problèmes en été. Lors d'orages ou de précipitations continues, l'élévation du niveau de l'eau en amont de la station de pompage demande qu'on mette en marche les pompes. Normalement, une seule pompe est utilisée et, de façon générale, en évitant de le faire les fins de semaines. Les eaux de la rivière La Guerre montrent une qualité typique aux cours d'eau coulant en milieu agricole, c'est-à-dire colorée, turbide et contenant des concentrations notables de phosphore, d'azote ainsi que de matières en suspension. Les données disponibles indiquent que ces eaux sont, dans l'ensemble, peu contaminées par les coliformes fécaux. Les problèmes observés dans le lac Saint-François sont d'abord d'ordre esthétique et ensuite, reliés à la croissance possible d'une végétation aquatique abondante.

Toutefois, en juin 2002 les événements se sont conjugués pour montrer une situation préoccupante. Ainsi, suite à un printemps pluvieux et froid, les agriculteurs ont dû attendre plus longtemps avant de pouvoir épandre les fumiers de leur élevage (en très grande majorité bovin). Également, des précipitations abondantes sont tombées dans la région entre le 11 et le 24 juin 2002 (près de 140 mm en deux semaines). Celles-ci ont fait gonfler la rivière et les pompes ont dû être mises en marche. Donc, un volume important d'eau a été rejeté dans le lac Saint-François. Les précipitations ont même été suffisamment abondantes pour que l'eau passe par moment par-dessus le barrage. **Il est à noter que la plupart des épandages ont été faits après l'assèchement des terres à la fin juin, début juillet.**

En parallèle, en raison des précipitations exceptionnellement abondantes sur les terrains de résidences riveraines, certaines installations septiques ont été submergées. Une contamination bactérienne supplémentaire est alors apparue dans le lac Saint-François.

Bien que la situation du début de l'été 2002 montre un caractère exceptionnel quant à l'ampleur des nuisances observées, le contexte environnemental de la rivière La Guerre préoccupe la population et les autorités locales et gouvernementales depuis plusieurs années. D'ailleurs, des discussions préliminaires ont déjà eu lieu et ce plan d'action s'inscrit dans la logique des démarches précédentes. En bref, les divers intervenants en étaient déjà à ce stade.

Des actions ont ainsi été entreprises depuis longtemps par les agriculteurs du bassin versant de la rivière La Guerre. La majorité d'entre eux font partie de l'un des plus vieux clubs agroenvironnementaux du Québec. De plus l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA) appuie, aux plans technique et scientifique, leur initiative communautaire de restauration du bassin versant de la rivière La Guerre. Ensuite, même si le barrage et la station de pompage n'étaient pas existants, compte tenu de la nature argileuse des sols et de l'activité agricole en dehors de la zone en dessous du niveau du lac, les eaux de la rivière la Guerre viendraient perturber de façon notable les usages en aval de son embouchure lors des pluies importantes. Nous signalons enfin que la municipalité de Saint-Anicet est en cours de recherche de financement afin de procéder à une étude d'impact. Cette étude aura pour but d'analyser les diverses possibilités permettant une réduction des quantités d'eau pompées dans le lac Saint-François durant la saison estivale.

Objectifs du plan d'action

Le premier objectif du plan d'action est de réduire le plus possible les nuisances provenant de la rivière La Guerre lors de l'opération des pompes en saison estivale. Il s'agit de maintenir aussi les activités agricoles qui sont implantées dans le bassin versant de la rivière La Guerre, tout en limitant l'impact négatif qu'entraîne le pompage de ces eaux sur la qualité de l'eau du lac Saint-François et, conséquemment, sur les activités des riverains.

Le deuxième objectif de ce plan d'action est de maintenir le potentiel d'usage des eaux du lac Saint-François pour les activités riveraines.

Mise en garde : la réduction des charges de matières en suspension, de phosphore et de la contamination bactérienne sera un travail à long terme. Les bénéfices de ce plan d'action ne pourront se faire sentir qu'au bout de plusieurs années. Un horizon variant de 5 à 10 ans est envisagé. Il faut aussi souligner le fait que cette rivière et les riverains du lac résidant en aval de celle-ci, compte tenu de sa configuration naturelle, ne pourront pas être complètement exemptés de problèmes associés à la croissance excessive d'algues ou d'autres végétaux aquatiques ainsi qu'aux contaminations occasionnelles d'ordre microbiologique.

Acronymes

DPEDD	Direction du patrimoine écologique et du développement durable (MENV)
DR-16	Direction régionale de la Montérégie (MENV)
DSÉE	Direction du suivi de l'état de l'environnement (MENV)
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
MENV	Ministère de l'Environnement
MRC	Municipalité régionale de comté
UPA	Union des producteurs agricoles

Identification des actions à entreprendre

Actions à entreprendre	Responsables	Partenaires	Échéancier
<ul style="list-style-type: none"> ♦ Poursuivre les activités du groupe conjoint de travail entre la Ville de Saint-Anicet, le MENV, le MAPAQ, la MRC Le Haut-Saint-Laurent, le club agroenvironnemental des agriculteurs du bassin de la rivière La Guerre, le syndicat de base et les membres de la section régionale de l'UPA, l'Association de Sauvegarde du lac Saint-François ainsi que les personnes et organismes intéressés par la question. 	DR-16		Novembre et décembre 2002

Actions à entreprendre	Responsables	Partenaires	Échéancier
♦ Finaliser le contenu du plan d'action pour le bassin de la rivière La Guerre.	Groupe de travail rivière La Guerre		Début 2003
♦ Informer la population de Saint-Anicet et de Sainte-Barbe sur l'état du lac Saint-François, présenter le plan d'action et la sensibiliser sur les actions concrètes qui ont été ou qui seront mises en place	Groupe de travail rivière La Guerre		Début décembre 2002, rencontre printemps 2003
♦ Vérifier l'état des installations septiques des résidences et corriger les installations non-conformes au Q.2, r.8. ♦ S'informer auprès de la ville de la fréquence de vidange des fosses et de la présence de programmes structurés d'inspection.	Municipalité de Saint-Anicet		Automne 2002- été 2003
♦ Promouvoir la « renaturalisation » des rives du lac Saint-François et leur surveillance (inspection).	Municipalité de Saint-Anicet et DR-16		Printemps et été 2003
♦ Vérifier l'état des installations de pompage et faire les réparations nécessaires ♦ Étudier la configuration de la station de pompage et y apporter, si possible, les modifications permettant de réduire les impacts découlant de l'utilisation des pompes.	MRC Le Haut-Saint-Laurent	MENV	Printemps 2003
♦ S'assurer de suivre la qualité bactériologique de la plage de Saint-Anicet.	DR-16 et Saint-Anicet	Programme Environnement-Plage et la Municipalité	Été 2002 et suivants (réalisé pour l'été 2002)
♦ Inclure la rivière La Guerre dans le réseau-rivières du MENV.	DSÉE	DR-16	Mise en place, d'ici la fin 2002
♦ Effectuer un inventaire des exploitations agricoles du bassin versant et vérifier notamment : <ul style="list-style-type: none"> ▪ le type d'élevage; ▪ le nombre d'animaux; ▪ les ouvrages d'entreposage; ▪ les cours d'exercices; ▪ la disposition des fumiers; ▪ le mode de fertilisation; ▪ le respect des bandes riveraines (accès au cours d'eau, épandage, cultures). 	DR-16		Hiver et printemps 2003

Actions à entreprendre	Responsables	Partenaires	Échéancier
♦ Établir un plan correcteur avec échéancier pour chacune des exploitations agricoles inventoriées selon les champs de compétence de chacun, en entente avec la municipalité et les partenaires.	DR-16 et la municipalité de Saint-Anicet	MAPAQ, syndicat de base de l'UPA	Mise en application au printemps 2003
♦ Inciter les agriculteurs à appliquer les meilleures pratiques culturales, à réduire les quantités perdues de sol (érosion) , d'azote, de phosphore et de pesticides et à utiliser les meilleures pratiques d'aménagement des bandes riveraines et de structures de drainage.	DR-16 et la municipalité de Saint-Anicet	MAPAQ, syndicat de base de l'UPA	Mise en application au printemps 2003
♦ Mettre à jour l'inventaire des milieux humides et du milieu forestier du bassin versant par photo-interprétation.	DPEDD		Début des travaux, printemps 2003
♦ Procéder à des visites de contrôle sur le terrain, mettre à jour la cartographie de ceux-ci.	DPEDD	DR-16	Début des travaux, printemps 2003
♦ Entreprendre les démarches nécessaires à l'inclusion des milieux humides dans la révision du schéma d'aménagement de la MRC.	DPEDD, la MRC du Haut-Saint-Laurent et la municipalité de Saint-Anicet	DR-16	Début des travaux, printemps 2003

Étapes de mise en œuvre du plan d'action

1. Rencontre des autorités municipales de Saint-Anicet – Réalisée le 11 octobre 2002;
2. Rencontre avec le MAPAQ et l'UPA et les représentants du club conseil – Réalisée le 9 décembre 2002;
3. Rencontre du groupe conjoint de travail – Réalisée le 13 décembre 2002;
4. Rencontre avec les producteurs agricoles – Hiver 2003;
5. Rencontre avec la population – À déterminer à la fin du printemps 2003.